

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION INTERREGIONALE D'ANTANANARIVO

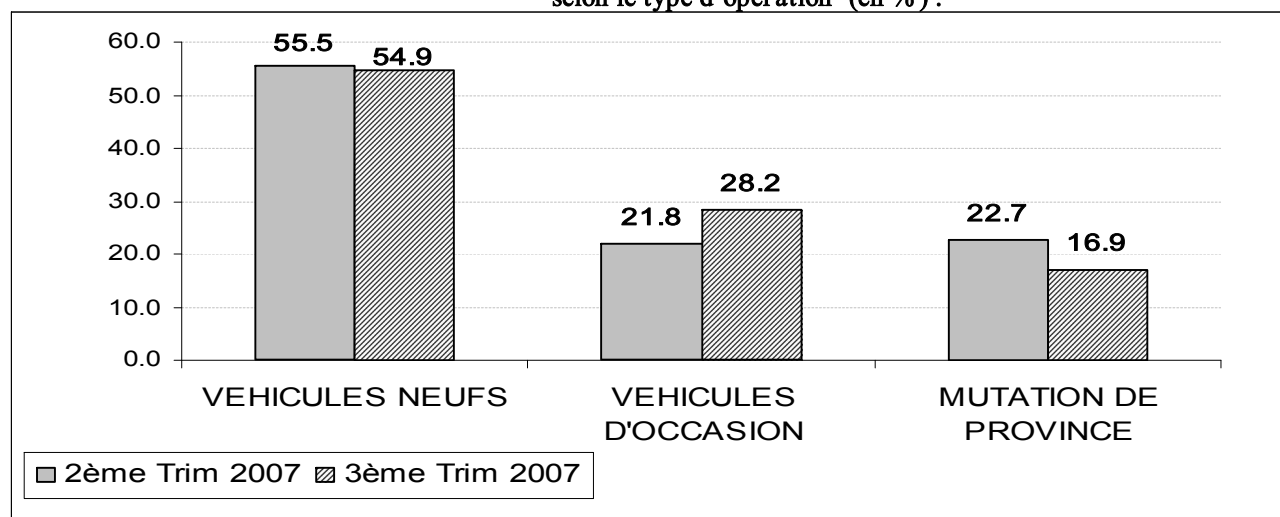
BULLETTIN TRIMESTRIEL N° 015– NOVEMBRE 2007

IMMATRICULATION DE VEHICULES A ANTANANARIVO

TROISIEME TRIMESTRE 2007

Pendant le troisième trimestre 2007, les véhicules nouvellement immatriculés à Antananarivo sont au nombre de 3120. Une augmentation de l'effectif de 18,9% par rapport au deuxième trimestre 2007 a été ainsi enregistrée. Les véhicules neufs qui représentent 54,9% des immatriculations ont connu une diminution de 0,6 point en glissement trimestriel. Les véhicules d'occasion ont par contre enregistré une hausse de 6,4 points par rapport au deuxième trimestre 2007.

Graphique 1 : Evolution trimestrielle de la répartition des immatriculations selon le type d'opération¹ (en %).



Source : INSTAT/DIRTANA/SSE.

Quant à la répartition des véhicules immatriculés selon le genre, les véhicules à deux roues reprennent la première position en accaparant 32,9% de l'immatriculation des véhicules au cours du troisième trimestre 2007. Ils sont suivis des voitures particulières occupant 30,6% de l'immatriculation en troisième trimestre 2007. A la troisième place, figurent les camionnettes qui réunissent 20,9% de l'immatriculation de cette période.

¹ Voir «notes méthodologiques» sur les types d'opération.

**Tableau 1 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicules
au cours du troisième trimestre 2007 (en %).**

GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL	TOTAL
	NEUFS	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	3 ^{ème} Trim 2007	2 ^{ème} Trim 2007	1 ^{er} Trim 2007
Véhicule à deux roues (Moto)	55,7	6,5	2,9	32,9	37,0	55,7
Voiture particulière	17,3	46,9	46,8	30,6	29,7	17,3
Voiture camionnette	21,5	21,7	17,6	20,9	15,7	21,5
Transport en commun	2,9	13,4	17,8	8,4	9,0	2,9
Voiture camion	1,4	4,2	11,6	3,9	4,6	1,4
Tracteur routier	0,2	4,2	1,2	1,5	1,6	0,2
Semi-remorque	1,1	1,4	1,5	1,3	1,1	1,1
Voiture très spéciale de transport	0,0	1,2	0,4	0,4	0,8	0,0
Tracteur agricole	0,0	0,3	0,0	0,1	0,2	0,0
Remorque	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0
Voiture très spéciale utilitaire	0,0	0,0	0,4	0,1	0,2	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Concernant les véhicules neufs, ceux à deux roues ont enregistré une diminution de 5,4 points par rapport au deuxième trimestre 2007. Néanmoins, ils sont toujours classés à la première position sur l'immatriculation au troisième trimestre 2007. Les camionnettes saisissent la deuxième position, alors qu'elles étaient à la troisième au cours du deuxième trimestre.

Pour les voitures d'occasion, 46,9% sont des voitures particulières, soit une baisse de 5,9 points pour l'immatriculation de ce type de véhicules entre le deuxième et le troisième trimestre 2007. Elles sont suivies de loin par les camionnettes avec une proportion de 21,7% de l'immatriculation.

**Tableau 2 : Répartition des immatriculations de véhicules à deux roues (Moto) selon la marque
au cours du troisième trimestre 2007 (en %).**

MARQUE DE MOTO	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL	TOTAL
	NEUFS	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	3 ^{ème} Trim 2007	2 ^{ème} Trim 2007	1 ^{er} Trim 2007
YAMALO	32,0	3,5	0,0	29,9	24,7	9,9
KINLON	20,7	0,0	6,7	19,4	16,7	17,7
MAK	9,4	33,3	6,7	10,7	13,5	15,2
YAMAHA	8,8	28,1	26,7	10,1	11,8	4,1
LIFAN	7,6	0,0	0,0	7,1	7,8	8,8
HONDA	6,7	5,3	33,3	7,0	7,3	9,5
EL MATADOR	3,9	15,8	0,0	4,5	4,0	1,8
FRANCERIDER	3,4	0,0	0,0	3,2	3,3	2,8
FUTONG	2,2	0,0	6,7	2,2	2,4	0,0
SUZUKI	1,4	7,0	20,0	2,0	2,3	8,9
AUTRES	3,9	7,0	0,0	4,0	4,8	19,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

A propos de la marque des véhicules à deux roues, YAMALO retient le premier rang dans l'immatriculation au troisième trimestre 2007. Près de 30% des motos immatriculées portent cette marque. Durant le troisième trimestre 2007, il gagne 5,2 points de pourcentage par rapport au deuxième

trimestre 2007. Vient ensuite la marque KINLON (19,4%) qui occupait la troisième position au deuxième trimestre 2007. Inversement, la proportion des motos immatriculés de marques MAK et YAMAHA a enregistré un recul en troisième trimestre 2007 comparativement au deuxième trimestre 2007, allant respectivement de 13,5% à 10,7% et de 11,8% à 10,1%.

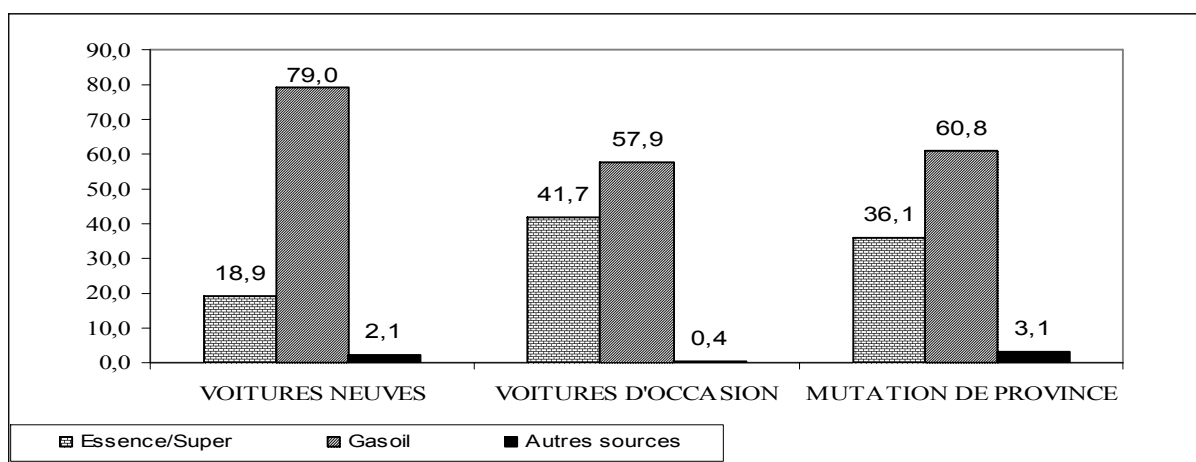
Tableau 2 bis : Répartition des immatriculations de voitures selon la marque au cours du troisième trimestre 2007 (en %).

MARQUE DE VOITURE	TYPE DE VOITURE			TOTAL	TOTAL	TOTAL
	NEUVES	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	3 ^{ème} Trim 2007	2 ^{ème} Trim 2007	1 ^{er} Trim 2007
TOYOTA	20,3	5,6	10,0	12,0	15,6	12,4
RENAULT	3,3	14,7	19,8	11,8	11,6	14,4
NISSAN	23,4	5,5	3,7	11,6	5,1	12,8
PEUGEOT	1,7	14,8	17,7	10,8	11,1	10,9
MERCEDES	0,8	12,5	17,1	9,4	10,5	6,5
VOLKSWAGEN	1,9	13,6	5,1	7,3	8,2	6,9
MAZDA	4,9	9,4	5,7	6,9	5,8	6,7
FORD	10,1	3,3	0,6	5,1	1,6	4,0
MITSUBISHI	11,2	1,2	2,2	5,1	4,2	3,7
HYUNDAI	3,6	2,8	1,8	2,8	4,7	2,7
CITROEN	0,9	2,0	1,6	1,5	3,4	2,3
KIA	1,9	1,0	0,8	1,3	1,2	1,1
OPEL	0,9	1,2	0,8	1,0	0,0	0,0
AUTRES	15,1	12,3	13,2	13,5	15,6	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Les voitures de marque nipponne TOYOTA et française RENAULT emportent avec respectivement 12,0% et 11,8% des nouvelles immatriculations du troisième trimestre 2007. Par rapport au deuxième trimestre 2007, une hausse remarquable a été enregistrée sur la proportion de voitures de marque NISSAN. En effet, la part des voitures de cette marque est passée de 5,1% à 11,6% entre le deuxième et le troisième trimestre 2007. Ainsi, NISSAN occupe la troisième place au détriment de PEUGEOT et MERCEDES qui se trouvent décalées à la quatrième et cinquième position.

Graphique 2 : Répartition des immatriculations de voitures² selon la source d'énergie au cours du troisième trimestre 2007.

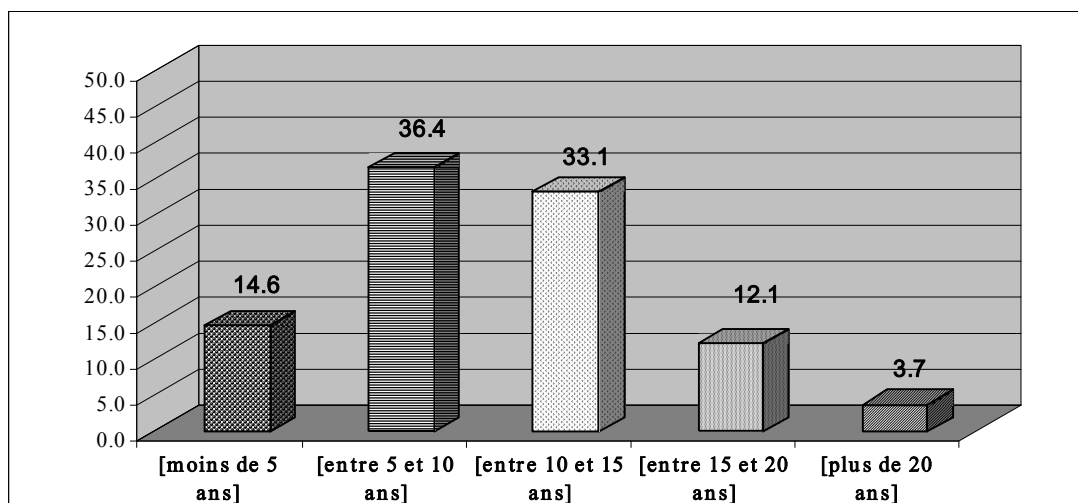


Source : INSTAT/DIRTANA

² A partir de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est-à-dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent.

Selon la source d'énergie, la préférence pour les voitures à moteur diesel se confirme. En effet, une proportion importante de 79,0% de voitures neuves nouvellement immatriculées sont à moteur diesel. Elle est de 60,8% pour les voitures en mutation de province. Cela s'observe aussi au niveau des voitures d'occasion avec une proportion de 57,9%.

Tableau 3 : Répartition des voitures d'occasion importées selon la date de première mise en circulation au cours du troisième trimestre 2007 (en %).



Source : INSTAT/DIRTANA

Au niveau de l'âge des véhicules d'occasion importés immatriculés pour la première fois à Antananarivo, un peu plus de la moitié (51,0%) sont âgés de moins de 10 ans. Cette proportion a été de 45,3% au deuxième trimestre, soit une hausse de 5,7 points entre ces deux périodes. Les véhicules d'occasion âgés de plus de 20 ans occupent une part de 3,7% contre 4,9% au deuxième trimestre 2007. Un rajeunissement des véhicules d'occasion immatriculés est ainsi constaté entre le deuxième et le troisième trimestre 2007.

Note méthodologique³

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province autonome d'Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules.

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites au niveau de la carte grise. Au niveau de la marque de véhicule, la modalité « Autres » contient toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, Camion-ventouse, Voiture-pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc.

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

³ Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo.

Direction Interrégionale d'Antananarivo

Tél. 261 20 22 322 19 Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@moov.mg, Site web : www.instat.mg.